

Un rapport sur la vérification d'identité à distance



© 2023 Les Echos Publishing

La vérification d'identité permet de garantir la sécurité, la confidentialité et la confiance dans les interactions sur internet. Elle contribue à prévenir les fraudes, le vol d'identité et l'utilisation abusive des données personnelles. À ce titre, différentes méthodes et technologies (reconnaissance faciale, utilisation de bases de données publiques ou privées...) peuvent être utilisées pour comparer et corroborer les informations fournies. Et compte tenu des enjeux, il est aujourd'hui primordial d'évaluer et de garantir l'intégrité de ces moyens d'identification numérique à distance.

Les risques liés à la biométrie

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et l'Office fédéral allemand pour la sécurité de l'information (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik – BSI) viennent de publier un rapport sur ce thème. Cette publication conjointe aborde les risques liés à la biométrie et aux documents d'identité, les vecteurs d'attaque et les menaces à distance qui doivent être pris en compte ainsi que les systèmes d'information des prestataires de services de vérification d'identité (y compris les

applications web et mobiles utilisées dans le processus de vérification).

Pour consulter le rapport (en anglais) : <https://cyber.gouv.fr>

© 2024 Les Echos Publishing